

Chiffres clés Anah 2012



OPAH
logements
délégataires
rural
Anah
travaux
PIG

- Au total, plus de **341 millions d'euros de subventions** (fonds d'aide à la rénovation thermique inclus) ont été distribués par l'Anah, dont près de **294 millions aux propriétaires pour le financement de leurs travaux**.
- En complément, l'Anah a également accordé en 2012 :
 - 8,1 millions d'euros à **l'humanisation des structures d'hébergement** ;
 - 26,4 millions d'euros à **l'ingénierie** (études, suivi-animation, etc.) ;
 - 6,7 millions d'euros aux **opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI)**.
- Ces aides ont généré un volume global de travaux éligibles de **903 millions d'euros**.
- Au total, **60 772 logements** ont été traités avec des aides de l'Anah :
 - 41 244 logements dans le cadre d'aides directes aux propriétaires ;
 - 19 528 logements au travers de 378 syndicats de copropriétaires.

La répartition des aides par bénéficiaires

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	Nombre de logements aidés	Subventions (en M€)	Subvention moyenne au logement (en €)
Total	34 979	132,3	3 782
• dont propriétaires très modestes	17 985	76,9	4 276

- Les propriétaires très modestes représentent 51 % du nombre de logements traités et 58 % du montant des subventions accordées aux propriétaires occupants. De manière générale, le montant global des aides aux propriétaires occupants progresse sensiblement par rapport à 2011.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	Nombre de logements aidés	Logements aidés en %	Subventions (en M€)
Total	6 201	100,0	98,1
• dont loyer très social	659	10,6	14,2
• dont loyer social	3 457	55,7	62,5
• dont loyer intermédiaire	738	11,9	9,5
• dont bailleurs institutionnels	1 144	18,4	11,6

- Malgré un engagement important de l'Agence auprès des propriétaires bailleurs, le nombre de logements aidés a diminué en 2012. Parallèlement, les coûts moyens au logement ont augmenté de manière significative par rapport à 2011. Cette évolution est conforme aux orientations du nouveau régime des aides qui concentre l'intervention de l'Anah en faveur des propriétaires bailleurs sur des projets de travaux lourds.

LES AIDES AUX SYNDICATS DE COPROPRIÉTAIRES	Nombre de logements aidés	Nombre de copropriétés	Subventions (en M€)
Total	19 528	378	37,8

Les priorités d'action

La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé

	Nombre de logements aidés (*)	Subventions (en M€) (*)
Propriétaires occupants	2 140	35,1
Propriétaires bailleurs	4 240	76,8
Syndicats de copropriétaires	5 128	18,8
Autres (communes, hôtels meublés)	65	0,3
Total	11 573	131

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé représente près de la moitié (49%) des aides accordées pour la réalisation de travaux, soit environ 131 M€. Un montant auquel il convient d'ajouter 6,7 M€ affectés aux opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI).

(*) Hors RHI / THIRORI

La lutte contre la précarité énergétique - Habiter Mieux

	Nombre de logements aidés	Subventions Anah (en M€)	FART* (en M€)	Total subventions (en M€)
Programme Habiter Mieux	12 738	69,6	31,1	100,7

- Les subventions accordées dans le cadre du programme Habiter Mieux sont conditionnées à une amélioration de la performance énergétique du logement supérieur à 25 %. Le nombre de logements aidés a doublé par rapport à l'année 2011, les subventions accordées également.

* Fonds d'aide à la rénovation thermique

Le redressement des copropriétés en difficulté

	Nombre de logements aidés	Subventions (en M€)
Total	24 319	57,1
• dont aides aux syndicats	19 528	37,8
• dont aides individuelles	4 791	19,3

L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

	Nombre de logements aidés	Subventions (en M€)	Subvention moyenne au logement (en €)
Total	10 407	35,1	3 374
• dont maintien à domicile	6 508	20,2	3 106
• dont handicap	3 899	14,9	3 821

- Le montant des aides accordées pour l'adaptation des logements au handicap ou à la perte d'autonomie est d'un niveau équivalent à celui de l'année précédente.

La production de logements à loyers maîtrisés

	En nombre de logements			
	Loyer très social	Loyer social	Loyer intermédiaire	Total
Total	753	5 055	6 223	12 031
• dont "avec travaux"	685	2 925	3 384	6 994
• dont "sans travaux"	68	2 130	2 839	5 037

La répartition territoriale des aides

TYPE DE TERRITOIRES	Nombre de logements aidés	Subventions (en M€)
Urbain	46 276	187,2
Rural	14 496	81,5

- Les aides de l'Anah sont accordées principalement sur des territoires à dominante urbaine (76 % des logements).

Les programmes locaux

Les territoires de décision

- En 2012, les subventions de l'Agence ont été distribuées par 180 territoires de décision, dont 104 collectivités délégataires de compétence. On décompte en 2012, 81 délégataires de type 2. Par ailleurs, cinq délégataires ont opté cette année pour la prise en charge de l'instruction des aides, portant ainsi le nombre de délégataires de type 3 à 23 collectivités.
- Les délégataires de compétence distribuent près de la moitié des aides (45 %).

Les programmes locaux d'amélioration de l'habitat

- En 2012, 60,7 % des subventions ont été accordées dans le cadre d'opérations programmées.
- 26,4 millions d'euros d'aides à l'ingénierie ont été distribués, soit une croissance de 9 % par rapport à 2011.

TYPE DE DISPOSITIF	Nombre de programmes	Nombre de logements aidés*	Subventions* (en M€)
OPAH	216	6 858	37,3
OPAH-RR	68	1 716	10,0
OPAH-RU	97	3 168	28,2
PIG + PST + MOUS	270	9 984	58,8
OPAH Copropriétés + plans de sauvegarde**	87	15 914	28,9
Total Programmes	738	37 640	163,2

*Aides aux propriétaires, bailleurs ou occupants, et aides aux syndicats.

**Près de 4 500 logements supplémentaires sont traités dans le cadre de volets copropriétés d'OPAH-RU, PIG, OPAH et diffus.

Les résultats régionaux

RÉGIONS	Subventions travaux (en €)	Nombre de logements* aidés	dont logements de propriétaires occupants	dont logements de propriétaires bailleurs
Alsace	9 673 970	1 677	839	249
Aquitaine	14 232 549	2 286	1 932	354
Auvergne	10 539 821	2 258	2 126	132
Basse-Normandie	5 774 984	1 130	995	135
Bourgogne	6 000 009	885	725	148
Bretagne	20 089 938	3 285	2 620	198
Centre	7 192 605	1 988	1 919	69
Champagne-Ardenne	5 068 553	970	874	96
Corse	2 344 989	315	242	26
DOM	7 403 312	433	**	433
Franche-Comté	6 962 259	1 664	1 526	138
Haute-Normandie	5 859 689	862	684	158
Île-de-France	33 448 486	19 093	3 662	327
Languedoc-Roussillon	17 433 017	2 897	1 984	447
Limousin	2 180 184	622	596	26
Lorraine	12 351 938	2 234	1 887	335
Midi-Pyrénées	13 950 584	2 665	1 896	297
Nord-Pas-de-Calais	25 752 209	3 447	2 111	1 329
Pays de la Loire	11 425 895	3 476	2 666	141
Picardie	4 635 633	920	714	63
Poitou-Charentes	6 810 598	1 236	1 086	149
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11 510 407	1 572	997	390
Rhône-Alpes	28 027 298	4 857	2 898	561
Total	268 668 927	60 772	34 979	6 201

*Y compris logements dans les copropriétés.

** Financement par le ministère des Outre-Mer.